

NOTES D'ANALYSE n°12

Focus 2030

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ET ACCÈS À L'ÉDUCATION

L'aide publique au
développement pour assurer
l'accès de tous à l'éducation



L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ET ACCÈS À L'ÉDUCATION

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT POUR ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À L'ÉDUCATION

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Dans le monde entier, les systèmes éducatifs ont été durement frappés par la pandémie du Covid-19. Selon l'UNESCO, 191 pays ont ainsi vu leurs écoles être fermées, pour un total de 1,57 milliards d'enfants et de jeunes privés d'éducation.
- La part du secteur de l'éducation dans l'aide publique au développement (APD) globale recule depuis 2010.
- L'APD bilatérale française destinée au secteur de l'éducation est majoritairement dépensée en frais d'écolage et en bourses accordées aux étudiants étrangers en France.
- En 2018, la France a annoncé une augmentation conséquente de son APD dédiée à l'éducation de base dans les pays les plus pauvres.

Malgré de grands progrès accomplis depuis le début des années 2000, les objectifs du Millénaire pour le développement en matière d'éducation n'ont pas été atteints. Si 50 millions d'enfants supplémentaires ont bien été scolarisés par rapport à 2000, des inégalités criantes persistent dans le monde.

C'est en Afrique sub-saharienne et dans les États fragiles souvent touchés par un conflit, que les populations sont le plus privées de ce droit humain fondamental. En Afrique subsaharienne en particulier, seules trois filles sur quatre commencent l'école primaire et moins d'une fille sur dix termine l'enseignement secondaire. Malgré des avancés nettes en termes de scolarisation, l'acquisition des compétences de base n'est souvent pas assurée. À l'échelle mondiale, moins d'un pays sur cinq assure douze années d'éducation à la fois gratuite et obligatoire.

La définition des Objectifs de développement durable (ODD), en 2015, parmi lesquels l'ODD 4 « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », doit permettre de progresser rapidement vers cet objectif.

À ce titre, la question du financement, de la qualité et du suivi des progrès dans le secteur de l'éducation sont des priorités pour la communauté internationale. Et si la plus grande part du coût de l'éducation (près de 90%) est prise en charge par les pays en développement eux-mêmes, l'APD est essentielle pour atteindre les groupes les plus vulnérables et marginalisés. Mais au rythme actuel de financement, le retard sera d'au minimum 50 ans par rapport à l'objectif d'une éducation pour tous d'ici à 2030.

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ET ACCÈS À L'ÉDUCATION

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT POUR ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À L'ÉDUCATION

1. QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Des progrès trop limités

Les progrès réalisés lors de la période des objectifs du Millénaire pour le développement ont été importants mais bien trop lents pour atteindre l'objectif fixé à 2015, de « donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires ».

Le taux d'achèvement des études en primaire dans les pays pauvres est effectivement passé de 57 % en 2002 à 71 % en 2014, pour les filles et de 68 à 75 % pour les garçons. Et entre 2000 et 2015, le taux d'alphabétisme des adultes est passé de 81,5 % à 86 %. Seul, le pourcentage d'enfants non scolarisés vivant dans des pays touchés par un conflit a augmenté, passant de 29 % en 2000 à 35 % en 2014 (21,5 millions d'enfants).

Pourtant, en 2018, 258 millions d'enfants et de jeunes en âge d'être scolarisés dans l'enseignement primaire ou secondaire ne l'étaient pas. Après avoir enregistré une baisse au début des années 2000, les taux de non-scolarisation n'ont pratiquement pas évolué à partir de 2010.

D'après les données fournies de 2010 à 2015 par 128 pays, qui représentent 90 % de la population mondiale en âge d'être scolarisée dans le secondaire, on comptait moins d'un jeune sur quatre ayant achevé sa scolarité secondaire dans 40 pays, et moins d'un sur deux dans 60 pays.

La qualité de l'éducation que reçoivent des millions d'autres enfants est si mauvaise que leur niveau d'apprentissage est largement insuffisant : même après plusieurs années de scolarité, des millions d'enfants ne maîtrisent pas les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul. On compte ainsi plus de 100 millions de jeunes ne sachant pas lire, dont plus d'un sur quatre en Afrique subsaharienne et dans les pays à faible revenu.

Les obstacles dans l'accès à l'éducation sont multiples: le genre, la pauvreté, le handicap etc. Parmi les plus défavorisés se trouvent les filles des

zones rurales éloignées et les enfants vivant dans un pays fragile ou touché par un conflit.

En Afrique subsaharienne, en particulier, seules trois filles sur quatre commencent l'école primaire et moins d'une sur dix termine le secondaire. À l'échelle mondiale, moins d'un pays sur cinq assure douze années d'éducation à la fois gratuite et obligatoire.

La situation est encore plus critique pour les populations réfugiées. Les enfants réfugiés ont cinq fois moins de chance d'aller à l'école que les autres enfants.

Les temps forts de l'Éducation pour tous

Avec la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, l'éducation a été déclarée droit fondamental. Il a notamment été réaffirmé dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966), la Convention sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (1979) et la Convention des droits de l'enfant (1989).

Mais ce n'est qu'après 1990, et le premier Forum mondial de l'éducation à Jomtien, en Thaïlande, que la communauté internationale a augmenté ses efforts visant à assurer le droit à l'éducation.

En 2000, lors du deuxième Forum mondial de l'Éducation de Dakar, la communauté interraciale a réaffirmé cet engagement et adopté les six objectifs de l'éducation pour tous, allant de l'universalisation de l'enseignement primaire, à la réduction du taux d'analphabetisme des adultes, à la réalisation de l'égalité des genres dans l'éducation et à l'amélioration de la qualité de l'éducation. Ces objectifs se retrouvent en partie dans les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Enfin, le Forum mondial sur l'éducation d'Incheon, en Corée, en 2015, a défini le cadre d'action « Education 2030 », en lien direct avec le nouvel Objectif de développement durable (ODD) 4 sur l'accès de tous à une éducation de qualité.

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ET ACCÈS À L'ÉDUCATION

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT POUR ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À L'ÉDUCATION

APD au secteur de l'éducation
2014-2019



Source : Donor Tracker



Le coût de l'universalisation de l'enseignement préscolaire, primaire et du premier cycle du secondaire d'ici à 2030 dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure est estimé à 340 milliards de dollars par an.

Une grande partie doit être financée par les gouvernements locaux. Mais, même si ceux-ci atteignent les seuils recommandés en la matière (20 % du budget national, dont 45 % à l'éducation de base), ces pays feront face à un déficit annuel de financement de l'éducation de 39 milliards de dollars. Pour les pays à faible revenu, ce déficit représente 42 % du budget total nécessaire pour réaliser les objectifs d'Éducation de 2030.

Pourtant, les évolutions récentes en matière d'aide à l'éducation sont peu encourageantes : l'aide au développement allouée à l'éducation de base recule depuis 2010. Sans une augmentation significative de l'APD destinée à l'éducation, les progrès de nombreux pays seront très insuffisants pour atteindre les ODD sur l'éducation, en particulier dans les pays fragiles ou en conflits.

En 2030, dans les pays à faibles revenus et selon les tendances actuelles, seulement un jeune sur dix sera en voie d'acquérir des compétences basiques correspondant au niveau de l'enseignement secondaire.

2. L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT CONSACRÉE À L'ÉDUCATION

L'aide publique au développement (APD) en faveur de l'éducation a atteint un niveau record de 15 milliards de dollars en 2019, soit une augmentation de 8 % par rapport aux 12,0 milliards de dollars décaissés en 2016. En 2019, l'éducation a reçu 7,5 % de l'aide au développement totale.

La part de l'aide à l'éducation de base a tendance à augmenter ces dernières années, mais sa part demeure faible (inférieur à 30 %). Selon l'[Unesco](#), l'Afrique subsaharienne, qui abrite plus de la moitié des enfants non scolarisés dans le monde, reçoit désormais moins de la moitié de l'aide qu'elle recevait pour l'éducation de base en 2002.

En 2015, les PMA ont reçu 30 % de l'aide totale à l'éducation et 39 % de l'aide à l'éducation de base, contre respectivement 27 % et 32 % en 2015. L'Afrique subsaharienne, qui compte plus de la moitié des enfants non scolarisés dans le monde, reste le principal bénéficiaire. Toutefois, la part de l'aide totale reçue par l'Afrique en 2019 (29 %) n'atteint même pas la moitié du niveau de 2002.

3. FOCUS SUR LA FRANCE

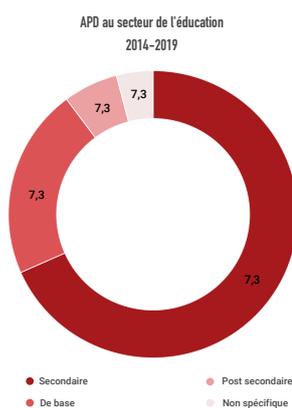
L'éducation constitue l'un des premiers postes de dépenses de l'APD française avec plus de 1,2 milliard d'euros dépensés. Un montant en trompe-l'œil car cette aide, très faiblement multilatérale, est composée en majorité de bourses et frais d'écologie (les dépenses consenties par la France pour l'accueil et la formation d'étudiants étrangers sur son territoire).

D'après la note de l'Observatoire de l'aide française à l'éducation « *Une réalité encore décevante !* » (septembre 2016), seule une faible partie (moins de 20 %) de ces frais d'écologie et bourses est destinée à des étudiants venant des 17 pays pauvres prioritaires de l'APD française.

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ET ACCÈS À L'ÉDUCATION

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT POUR ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À L'ÉDUCATION

Rapportée à l'APD globale, ce sont au final seulement 3 % de l'aide publique de la France aux pays en développement qui est consacrée à l'éducation primaire et secondaire dans les pays bénéficiaires quand les objectifs internationaux visent à en consacrer au moins 15 %. L'éducation de base ne représente que 13,4 % de l'aide bilatérale à l'éducation soit seulement 1,8 % de l'APD bilatérale de la France.



Source : Donor Tracker



Au niveau multilatéral, après un désengagement quasi-total, le président de la République a annoncé à Dakar en février 2018, un soutien de 200 millions d'euros au Partenariat mondial pour l'éducation pour la période 2018-2020 et 100 millions d'euros supplémentaires pour l'aide bilatérale française à l'éducation de base.

4. DES ONG TRÈS ACTIVES SUR LE SUJET

La Campagne mondiale pour l'éducation (CME) est née en 1999 de la rencontre de mouvements de la société civile mobilisés en vue de leur participation au forum mondial sur l'Éducation Pour Tous (EPT) à Dakar en 2000. Chaque année, elle organise une semaine d'action et de mobilisation. La Campagne mondiale pour l'éducation est une coalition de la société civile présente dans 96 pays. Elle se compose de membres d'organisations locales, de syndicats d'enseignants, de groupes de lutte pour les droits de l'enfant et d'ONG internationales.

En France, la Coalition Éducation rassemble 16 organisations de la société civile françaises (Solidarité Laïque, Aide et Action France, Handicap International, La ligue de l'enseignement, Plan International France et SNUipp-FSU, etc.) : syndicats, associations de solidarité internationale, ONG de défense du droit à l'éducation, organisations d'éducation populaire.

Le Partenariat mondial pour l'éducation

Créé en 2002, sous le nom de *Education for All Fast Track Initiative*, le Partenariat mondial pour l'éducation rassemble pays en développement, bailleurs de fonds, organisations internationales, société civile, organisations d'enseignants, secteur privé et fondations. C'est le seul fonds vertical multilatéral sur l'éducation dont les objectifs sont basés sur les ODD dans les pays en développement. À la suite de sa conférence de refinancement, début 2018, le GPE devrait pouvoir contribuer à hauteur de 2 milliards de dollars par an d'ici 2020 à la planification sectorielle et aux services d'éducation dans les pays les plus pauvres.

Les principales recommandations de la Coalition éducation en France sont :

- La France devrait maintenir une part de 15% de son APD totale pour l'éducation. Cela représenterait 757 millions de dollar (636 millions d'euros) de financements additionnels pour le secteur de l'éducation d'ici 2020, en tenant compte d'une augmentation générale de l'APD pour atteindre l'objectif de 0,55% du RNB d'ici à 2022.
- Cette part devrait être entièrement consacrée à l'enseignement primaire et secondaire dans les pays à faible revenu et les états fragiles.
- L'aide à l'éducation bilatérale officiellement comptabilisée dans l'APD (selon les critères de l'OCDE) doit inclure que les bourses et les frais

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ET ACCÈS À L'ÉDUCATION**L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT POUR ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À L'ÉDUCATION**

d'écolage bénéficiant aux 17 pays prioritaires de l'aide française.

- Une analyse de l'impact réel de ces dispositifs de bourses et frais d'écolage sur la réduction de la pauvreté et des inégalités dans les pays partenaires doit être menée ainsi qu'une réflexion plus large sur comment soutenir le développement et l'accès à un enseignement tertiaire de qualité pour les étudiants dans les pays les plus pauvres.
 - La part de l'aide à l'éducation destinée aux pays prioritaires de l'aide française doit être progressivement rehaussée pour atteindre au moins 50 %, en priorisant l'éducation de base.
 - La France doit contribuer, en coordination avec les autres acteurs de l'aide, à appuyer les États
- dont les structures de gouvernance sont les plus fragiles, pour renforcer leurs capacités en matière de conception et de mise en œuvre des politiques éducatives.
 - La France doit augmenter sa contribution au Partenariat mondial pour l'éducation pour les prochaines années pour un total d'au moins 300 millions de dollar (252,4 millions d'euros) sur la période 2018-2020 et ainsi entraîner d'autres bailleurs à faire de même.
 - L'effort en faveur de l'éducation des enfants et jeunes réfugiés doit être amplifié, à travers une contribution significative au fonds *Education Cannot Wait*.
-

Objectifs de développement durable 4 - Éducation de qualité

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile
- 4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire
- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat
- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle
- 4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable
- 4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous
- 4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement
- 4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT ET ACCÈS À L'ÉDUCATION**L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT POUR ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À L'ÉDUCATION**

UNESCO, 2018, Rapport mondial de suivi sur l'éducation, [Rendre des comptes en matière d'éducation : Tenir nos engagements](#)

Édition 2019 du [Rapport sur les données de l'ODD 4](#)

[Observatoire de l'aide française à l'éducation dans les pays en développement 2017](#)

Banque mondiale, rapport sur le développement dans le monde 2018, [Apprendre pour réaliser la promesse de l'éducation](#)

Plan International 2016, La situation des filles dans le monde 2016 - [Compter les invisibles : mettre à profit les données pour transformer la vie des femmes et des filles d'ici 2030](#)

<http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/who-pays-for-what-in-education-national-revealed-through-accounts-2016-fr.pdf>

[La Coalition éducation](#) – France

UNESCO, UNICEF, FNUAP, PNUD, ONU-Femmes, HCR, Banque mondiale, Déclaration d'Incheon intitulée et cadre d'action pour la mise en œuvre de l'ODD-4 « [Éducation 2030 : assurer à tous une éducation équitable et inclusive de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous](#) »

[Commission internationale sur le financement des opportunités éducatives dans le monde](#), 2016

[Partenariat mondial pour l'éducation](#)

[Donor Tracker – Education](#)

[L'éducation ne peut attendre, un fonds pour l'éducation dans les situations d'urgence](#)

Focus 2030

Focus 2030 est une association qui accompagne les acteurs de la solidarité internationale dans les domaines de la communication, de la mobilisation et du plaidoyer en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies d'ici 2030.

Notre objectif vise à mettre à l'agenda politique, médiatique et citoyen les enjeux de développement international, les inégalités mondiales et la lutte contre la pauvreté, en vue de l'adoption de politiques publiques ambitieuses, transparentes et efficaces.

Focus 2030 concentre ses actions autour de 3 pôles d'activités :

- un pôle DATA qui produit et analyse des données qualitatives et quantitatives via la réalisation de sondages d'opinion sur la solidarité internationale et la publication de faits et chiffres sur les enjeux de développement ;
- un pôle INNOVATION qui accompagne et finance des campagnes et recherches innovantes sur les Objectifs de développement durable et le financement du développement ; et
- un pôle DÉVELOPPEMENT qui réunit de manière régulière la communauté des acteurs du développement (ONG, think tanks, organisations internationales, institutions publiques) afin d'échanger et co-construire des actions communes.

Focus 2030 intervient principalement en France, en Italie et en Espagne.

Directeur de la publication : Fabrice Ferrier, Directeur de Focus 2030

NOTE D'ANALYSE

FOCUS 2030

ÉDITION MAI 2021

www.focus2030.org